Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 52 (1944)
Heft: 3

Quellentext: La baguette du sourcier et le voleur
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La baguette du sourcier et le voleur

Au mois de juillet 1732, le châtelain (Juge de paix) de Mollens fut chargé par noble major de Weiss, seigneur du lieu, de rechercher l'auteur d'un vol commis au préjudice du sergent Jean-Louis Griffon pendant qu'il était, par ordre supérieur, à la chasse des gueux et rodeurs en qualité de commis d'exercice. Les soupçons se portèrent sur un nommé X qui avait été aperçu le matin du vol rôdant autour de la maison où le larcin avait été commis et qui, sitôt après, était parti pour Morges avant le retour du sergent Griffon.

Le surlendemain, le seigneur de Mollens fit assembler toute la communauté pour tâcher de découvrir l'auteur du vol. Il fit présenter à toutes les personnes du lieu la baguette du sourcier par Jean-Louis Baudin à qui elle tourne — et quand il fut près de X. [1], la baguette se mit en mouvement. Les témoins purent constater que le personnage désigné par la baguette en était « tout émotionné ».

Le seigneur de Mollens fit retirer toute la communauté et fit rester les jurés du lieu pour demander à l'accusé le sujet de sa consternation. Il refusa de répondre après quoi, on lui fit présenter de nouveau la baguette par Philippe Coendoz, juré — à qui elle tourne aussi — et de nouveau trois fois par Jean-Louis Baudin, et toujours, « sans hésitation », la baguette tourna sur X et jamais sur les autres personnes devant qui elle avait été « passée ».

[1] On a désiré taire le nom du délinquant qui appartenait à une famille bourgeoise de la localité *(Note de la Réd.)*

Le seigneur de Mollens serra de près le sieur X qui nia tout d'abord, mais après un peu de détours, il avoua, le voleur demandant pardon, puis rendit ce qui lui restait de son larcin, et ses fils complétèrent ce que leur père avait déjà dépensé.

Le voleur fut condamné à payer tous les frais, puis à être banni à perpétuité des terres de LL. EE.

Onglets baillivaux A. C. Vaud. B. 47.

Communiqué par M. François GERVAIX.

CHRONIQUE

La troisième livraison de 1944 (juillet) des *Etudes de Lettres* renferme deux études intéressantes.

La première est celle de M. Henri Perrochon : *Lamartine et le Pays de Vaud*, dans laquelle il relate, en complet connaisseur de l'histoire littéraire du pays romand, les relations de Lamartine avec les écrivains et poètes vaudois, l'influence qu'il exerça sur eux, et les impressions fort diverses et nuancées de ces derniers sur le grand auteur français, ses idées et ses ouvrages.

M. Perrochon a fait, de cette belle et complète étude, un élégant tirage à part qui intéressera tous les curieux de notre histoire littéraire.

La seconde est celle que M. Frank Olivier a consacrée à *La Carrière d'Urbain Olivier*. Nul mieux que lui pouvait raconter l'existence de l'écrivain populaire dont nos devanciers attendaient avec impatience un nouveau volume. Cette étude n'est pas essentiellement, du reste, celle d'un écrivain et de ses œuvres, mais surtout celle d'une existence semée de difficultés nombreuses et variées, de travaux pénibles et absorbants, mais qui aboutit enfin à une situation modeste sans doute, mais laissant cependant la possibilité de se vouer à un travail intellectuel. L'étude de M. Frank Olivier est ce qui a été écrit de plus complet et de plus profond sur la vie de celui qui fut pendant de nombreuses années notre écrivain le plus populaire.